

Directive : Bourses d'études et prix d'excellence

Catégorie : Programmation scolaire et services aux élèves

PRÉAMBULE

Cette directive a plusieurs buts :

1. Bourse d'études postsecondaires de la CSFY : encourager les élèves et les anciens élèves de la CSFY ou les membres de la communauté franco-yukonnaise à poursuivre des études postsecondaires en français langue première.
2. Prix d'excellence de la CSFY : récompenser le finissant de nos programmes ayant obtenu les meilleurs résultats scolaires.
3. Bourse des langues officielles : favoriser le bilinguisme des élèves de nos programmes.

1. BOURSE D'ÉTUDES POSTSECONDAIRES DE LA CSFY

1.1 Énoncé de la directive

Chaque automne, la CSFY accordera au moins une bourse d'études en argent à un finissant de l'année scolaire précédente, un ancien élève ou à un membre de la communauté franco-yukonnaise. La somme proviendra des revenus d'intérêts d'un compte à cet effet et/ou du montant inclus à cet effet dans l'Entente Canada-Yukon relative à l'enseignement dans la langue de la minorité (s'il y a un montant inclus dans l'entente).

La priorité sera donnée :

1. Aux finissants et aux anciens élèves des écoles de la CSFY ;
2. Aux postulants qui n'ont jamais reçu la bourse par le passé.

Le montant disponible pour la bourse pourra être divisé parmi plusieurs postulants.

1.2 Critères de sélection

- 1.2.1 Faire parvenir le formulaire de demande à la CSFY à info@csfy.ca avant le 15 septembre (voir annexe 1).
- 1.2.2 Continuer ses études ou retourner étudier dans un programme postsecondaire en français langue première reconnu par un ministère de l'Éducation du Canada.
- 1.2.3 Fournir une preuve d'admission de l'institution scolaire.
- 1.2.4 La bourse sera octroyée à l'assemblée annuelle de la CSFY et sera versée à la réception d'un relevé de notes officiel pour le semestre visé par la bourse.

- 1.2.5 Le récipiendaire de la bourse accepte de participer à une session avec les élèves de la CSFY durant l'année suivant l'obtention de la bourse afin de partager son vécu et ses expériences, et ce afin de valoriser l'éducation secondaire en français langue première. Selon ses disponibilités, ceci peut se faire en personne ou à distance et peut prendre différentes formes selon les besoins de la CSFY.
- 1.2.6 Si vous avez obtenu un diplôme d'études secondaires au Yukon dans un programme offert en anglais ou un programme d'immersion française, vous n'êtes pas admissibles à cette bourse. Nous vous invitons à faire une demande à la bourse équivalente « Étudiants d'un programme de français langue seconde » du ministère de l'Éducation du Yukon, <https://yukon.ca/fr/education-et-ecoles/soutien-financier-accorde-aux-etudiants/demande-de-bourse-pour-des-etudes>.

2. PRIX D'EXCELLENCE DE LA CSFY

2.1 Énoncé de la directive

À la fin de l'année scolaire, la CSFY remettra une récompense en argent d'une valeur de 1 000 \$ au finissant de l'une de ses écoles ayant obtenu les meilleurs résultats scolaires.

2.2 Critères de sélection

- 2.2.1 Étudier à temps plein, c'est-à-dire être inscrit à au moins 6 cours durant l'année scolaire, dans une école de la CSFY en 12^e année et rencontrer les exigences suivantes :
- 2.2.1.1 Avoir plus de 75 % dans chacune des matières, et;
 - 2.2.1.2 Avoir obtenu la meilleure moyenne cumulative à la fin de l'année scolaire (excluant les examens ministériels).

3. BOURSE DES LANGUES OFFICIELLES

3.1 Énoncé de la directive

À la fin de l'année scolaire, la CSFY remettra une récompense en argent d'une valeur de 1 000 \$ à tous les finissants de ses programmes qui ont obtenu le certificat de bilinguisme de la CSFY.

3.2 Critères de sélection

- 3.2.1 Étudier à temps plein, c'est-à-dire être inscrit à au moins 6 cours durant l'année scolaire à une école de la CSFY en 12^e année et répondre aux exigences suivantes :
- 3.2.2.1 Satisfaire aux exigences pour l'obtention du diplôme d'études secondaires (diplôme Cornouiller);
 - 3.2.2.2 Réussir trois (3) cours de français langue première de la 10^e à la 12^e année;
 - 3.2.2.3 Réussir trois (3) cours d'anglais langue première (qui sont du même calibre que ceux des écoles de langue anglaise) de la 10^e à la 12^e année.

Annexe 1

Formulaire de demande Bourse d'études postsecondaires de la CSFY

Chaque automne, la CSFY accordera au moins une bourse d'études en argent à un finissant de l'année scolaire précédente, un ancien élève ou à un membre de la communauté franco-yukonnaise.

Veuillez répondre aux questions suivantes afin de nous aider à mieux vous connaître.

Votre nom : _____

Votre adresse au Yukon :

Avez-vous reçu un diplôme de l'un de nos programmes d'études?

Oui

Non

Si oui, en quelle année? _____

Si non, étiez-vous un élève dans l'un de nos programmes d'études et quels niveaux scolaires avez-vous complétés dans nos programmes?

Avez-vous déjà reçu cette bourse d'études de la CSFY?

Oui

Non

Si oui, en quelle(s) année(s) et quel montant?

Quel est le nom de l'institution postsecondaire où vous êtes inscrit?

À quel programme, spécialisation ou domaine d'études êtes-vous inscrit?

Décrivez-nous en quelques phrases votre parcours scolaire jusqu'à maintenant ainsi que les études que vous souhaitez poursuivre.

Bonne chance 😊

Veillez soumettre une preuve d'admission avec votre demande.

À noter que la bourse sera versée uniquement après la réception du relevé de notes du premier semestre.